Droits carbone pour reboiser l'Aquitaine

2 juillet 2012

La **région Aquitaine** a signé, jeudi 7 juin 2012, son **premier achat de droits aux crédits carbone** à deux sylviculteurs de la région, via l'association Aquitaine Carbon, dont l'ambition est de contribuer au reboisement de 220 000 ha de forêt sinistrée en 2009 par la tempête Klaus.

Partie prenante du programme régional lancé après cette tempête, l'association crée pour l'Aquitaine des crédits carbone, **achetés aux sylviculteurs puis revendus aux collectivités, particuliers ou entreprises souhaitant compenser leurs émissions de gaz à effets de serre.** Le financement dégagé pour les sylviculteurs leur permettra de mettre en œuvre ou d'accentuer leurs efforts de reboisement.

L'Aquitaine est la première région forestière française et elle possède la plus grande forêt cultivée d'Europe (1,8 million ha). Sa production annuelle est de 8,5 millions de m^3, soit le quart de la production française, et la filière forêt-bois-papier représente dans la région 34.000 emplois directs et plus de 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Source : Communiqué de presse du Conseil régional d'Aquitaine